REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 14*

Date de la convocation : 08 juin 2012
Date d'affichage : 28 juin 2012

Séance du 15 juin 2012
L'an deux mille douze
Et le quinze juin à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.
Présents : Mmes ALINAT J., ALINAT M., DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, ZULIANI-SOLIER
MM. BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER
Excusés : Mme COVINHES Brigitte

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n° 33-2012

Enquête publique relative au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin « Dourdou de Camarès »

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

« Une enquête publique sur le PPRI du bassin du « Dourdou de Camarès » a lieu du 18 juin au 20 juillet 2012, l'avis d'enquête a été affiché le 30 mai 2012 et a été publié dans la presse locale. Le dossier complet relatif à l'ensemble des communes concernées (Sylvanès, Arnac sur Dourdou, Brusque, Camarès et Montlaur) est consultable en mairie. Pendant la durée de l'enquête, les observations peuvent être relevées sur le registre d'enquête déposé en mairie.
Le commissaire enquêteur Monsieur Pierre Anso sera présent à la mairie de Montlaur le samedi 23 juin de 9 h à 12 h. Une copie du rapport d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur seront envoyées à la préfecture et dans les mairies concernées.

Le conseil municipal prend acte et est invité à donner son avis sur ce dossier.

Après consultation, aucune remarque n'a été formulée par les élus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Francis CASTAN